

CONVOCACTION EXAMENS SESSION 2

Rappel de quelques points de réglementations :

1. Les étudiants doivent se présenter **30 minutes avant** le début de l'épreuve muni de leur carte d'étudiant ou pièce d'identité et certificat de scolarité
2. L'accès aux salles d'examens est **interdit** avant le début de l'épreuve.
3. L'équipe de surveillance détermine les modalités d'attribution de places pour composer.
4. **La possession et/ou l'utilisation** de tout objet connecté est formellement interdite pendant les épreuves.
5. Toute fraude, tentative de fraude aux examens ou plagiat est strictement sanctionné dans le respect du cadre législatif et réglementaire du code de l'éducation.

Accès complet à la réglementation des études via l'ENT et sur le site de l'UFR

DATE	HORAIRE	ÉPREUVE	TYPE D'ÉPREUVE	DUREE*	LIEU	MATERIEL SUPPLÉMENTAIRE AUTORISÉ
Lundi 31 Août 2026	13h30	EC Internationalisation & pratiques managériales des organisations S2	Écrit	1h30	BÂTIMENT PRINCIPAL CARNOT Salle A16	Aucun
	13h30	EC Research Project level 2 S2	Écrit	1h30	BÂTIMENT PRINCIPAL CARNOT Salle A16	Aucun
	13h30	EC American Cultural Studies S1	Écrit	1h30	BÂTIMENT PRINCIPAL CARNOT Salle A16	Aucun
	15h15	EC Aires Culturelles S2	Écrit	2h00	BÂTIMENT PRINCIPAL CARNOT Salle A16	Aucun